

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : Facebook Belgium
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Boulevard du Régent N° : 35 Boîte :
Code postal : 1000 Commune : Bruxelles
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0836.948.464

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

29-03-2023

Ce dépôt concerne :

☒

 les COMPTES ANNUELS en

EURO

 approuvés par l'assemblée générale du

25-06-2026

☒

 les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2025

au

31-12-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2024

au

31-12-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.1, C-app 6.3.4, C-app 6.4.1, C-app 6.4.2, C-app 6.4.3, C-app 6.5.1, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.12, C-app 6.17, C-app 6.18.2, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

O'Reilly Adam

Merrion Road 0
D04 X2K5 Dublin 4
IRLANDE
Début de mandat : 2024-03-22

Fin de mandat :

Administrateur

Paul Singh Raj

Meta Way 1
CA 94025 Menlo Park
ETATS-UNIS
Début de mandat : 2023-04-28

Fin de mandat :

Administrateur

Field Sinead Grainne

Merrion Road 0
D04 X2K5 Dublin 4
IRLANDE
Début de mandat : 2024-03-22

Fin de mandat :

Administrateur

EY RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00160)

0446334711
Kouterveldstraat 7B/1
1831 Diegem
BELGIQUE
Début de mandat : 2023-06-15

Fin de mandat : 2026-06-25

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Meurice Thomas (A02508)

Kouterveldstraat 7B/1
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT				
ACTIFS IMMOBILISÉS				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains et constructions				
Installations, machines et outillage				
Mobilier et matériel roulant				
Location-financement et droits similaires				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours et acomptes versés				
Immobilisations financières				
Entreprises liées				
Participations				
Créances				
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation				
Participations				
Créances				
Autres immobilisations financières				
Actions et parts				
Créances et cautionnements en numéraire				
	6.1	20		
		21/28	359.056	4.415.120
	6.2	21		
	6.3	22/27	359.056	4.415.120
		22		
		23	141.988	1.878.669
		24	76.418	255.506
		25		
		26	140.650	737.040
		27	0	1.543.904
	6.4/6.5.1	28		
	6.15	280/1		
		280		
		281		
	6.15	282/3		
		282		
		283		
		284/8		
		284		
		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>38.826.801</u>	<u>43.733.253</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	0	
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	37.232.324	34.569.227
Créances commerciales		40	18.957.757	25.158.702
Autres créances		41	18.274.567	9.410.525
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	0	8.959.920
Comptes de régularisation	6.6	490/1	1.594.477	204.105
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	39.185.857	48.148.373

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>22.997.383</u>	<u>20.503.137</u>
Apport	6.7.1	10/11	838.543	838.543
Disponible		110		
Indisponible		111	838.543	838.543
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	75.474	75.474
Réserves indisponibles		130/1	75.474	75.474
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319	75.474	75.474
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	22.083.367	19.589.120
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>16.188.474</u>	<u>27.645.236</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	15.765.978	27.281.609
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	688.698	772.951
Fournisseurs		440/4	688.698	772.951
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	6.904.061	8.702.548
Impôts		450/3	4.101.617	2.546.872
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.802.444	6.155.676
Autres dettes		47/48	8.173.219	17.806.110
Comptes de régularisation	6.9	492/3	422.496	363.627
TOTAL DU PASSIF		10/49	39.185.857	48.148.373

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	103.633.984	109.575.281
Chiffre d'affaires		6.10	70	103.633.984	109.575.281
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74		
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations			60/66A	100.359.634	102.670.354
Approvisionnements et marchandises			60		
Achats			600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609		
Services et biens divers			61	89.828.518	88.638.549
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	9.009.793	12.041.959
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	1.447.535	1.858.124
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4	-18.393	11.185
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	92.182	120.537
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	3.274.350	6.904.927

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	165.636	295.066
Produits financiers récurrents		75	165.636	295.066
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	139.960	0
Autres produits financiers	6.11	752/9	25.675	295.066
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	28.250	116.128
Charges financières récurrentes	6.11	65	28.250	116.128
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	28.250	116.128
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	3.411.735	7.083.865
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	917.489	1.899.985
Impôts		670/3	917.489	1.899.985
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	2.494.247	5.183.880
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	2.494.247	5.183.880

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	22.083.367	19.589.120
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	2.494.247	5.183.880
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	19.589.120	14.405.240
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	22.083.367	19.589.120
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	4.703.858
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	676.496	
Cessions et désaffectations	8172	6.598.451	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182	1.503.255	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	285.159	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	2.825.189
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	1.116.019	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292	372.375	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	4.170.413	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	143.171	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	141.988	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	710.049
8163	34.336	
8173	291.097	
(+)/(-) 8183	10.354	
8193	463.642	
8253P	XXXXXXXXXX	0
8213		
8223		
8233		
(+)/(-) 8243		
8253	0	
8323P	XXXXXXXXXX	454.542
8273	156.914	
8283		
8293	14.873	
8303	239.106	
(+)/(-) 8313		
8323	387.224	
(24)	76.418	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	2.090.861
8165		
8175		
(+)/(-) 8185	-421.789	
8195	1.669.072	
8255P	XXXXXXXXXX	0
8215		
8225		
8235		
(+)/(-) 8245		
8255	0	
8325P	XXXXXXXXXX	1.353.821
8275	174.601	
8285		
8295		
8305		
(+)/(-) 8315		
8325	1.528.422	
(26)	140.650	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	1.543.904
8166	830.618	
8176	1.282.702	
(+)/(-) 8186	-1.091.820	
8196	0	
8256P	XXXXXXXXXX	0
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256	0	
8326P	XXXXXXXXXX	0
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326	0	
(27)	0	

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
 - d'un mois au plus
 - de plus d'un mois à un an au plus
 - de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

- Prépayés autres
- Prépayés long terme
- Charges à reporter

Exercice
804.451
700.006
90.020

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

- Disponible au terme de l'exercice
- Disponible au terme de l'exercice
- Indisponible au terme de l'exercice
- Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

- En espèces
- dont montant non libéré
- En nature
- dont montant non libéré

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	
(110)		
111P	XXXXXXXXXX	838.543
(111)	838.543	
8790		
87901		
8791		
87911		

Modifications au cours de l'exercice

- Actions nominatives
- Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	590.523
8703	XXXXXXXXXX	0

Actions propres

- Détenues par la société elle-même
- Nombre d'actions correspondantes
- Détenues par ses filiales
- Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

- Suite à l'exercice de droits de conversion
- Montant des emprunts convertibles en cours
- Montant de l'apport
- Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
- Suite à l'exercice de droits de souscription
- Nombre de droits de souscription en circulation
- Montant de l'apport
- Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts

- Répartition
- Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées
- Ventilation par actionnaire
- Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	4.101.617
450	0
9076	
9077	2.802.444

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- Loyer différé
- Provision vacance court terme
- Provision vacance long terme
- Provisions générales

Exercice
20.126
139.361
79.419
183.590

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Publicité	86.907.395	85.314.135
Services	14.363.168	13.703.838
Support technique	2.363.422	10.557.308

Ventilation par marché géographique

Belgique	86.907.395	85.314.135
Irlande	14.363.168	13.703.838
États-Unis d'Amérique	2.363.422	10.557.308

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture	9086	18	39
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	22,1	41,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	34.368	67.899

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	6.661.135	7.649.578
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.730.291	3.016.090
Primes patronales pour assurances extralégales	622	298.549	917.157
Autres frais de personnel	623	319.818	459.133
Pensions de retraite et de survie	624		

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-) 635		
9110		
9111		
9112	0	11.185
9113	18.393	0
9115		
9116		
640	41.315	120.537
641/8	50.866	0
9096		
9097		
9098		
617		

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

- Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats
 - Subsides en capital
 - Subsides en intérêts
- Ventilation des autres produits financiers
 - Différences de change réalisées
- Autres
 - Ecarts de conversion des devises
 - Intérêts

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

- Actées
- Reprises

Autres charges financières

- Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

- Dotations
- Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

- Différences de change réalisées
- Ecarts de conversion de devises

Autres

- Intérêts
- Frais bancaires

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754	4.702	10.306
	8.567	16.455
	12.407	268.305
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654	3.867	29.698
655	18.960	0
	214	80.503
	5.210	5.927

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA

Réductions de valeur imposables

Codes	Exercise
9134	917.489
9135	1.143.500
9136	226.011
9137	0
9138	0
9139	0
9140	
	279.472
	-21.253

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	19.731.035	19.569.970
9146	36.714.031	36.190.401
9147	8.958.034	4.321.840
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ
POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour
sûreté de dettes et engagements de la société

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
 - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 - La valeur comptable des actifs grevés
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 - Le montant des actifs en cause
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
 - La valeur comptable du bien vendu
 - Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)**Marchandises vendues (à livrer)****Devises achetées (à recevoir)****Devises vendues (à livrer)**

Codes	Exercise
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

La société gère un régime de retraite à cotisations définies ouvert à tous les salariés. Le coût des contributions au régime au cours de l'année s'élève à 298.202,04 euros. Au 31/12/2025, il n'y a pas de sous-financement par rapport aux réserves actuelles.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice
0

Les administrateurs ont évalué les conditions et événements pertinents connus ou raisonnablement prévisibles à la date d'approbation des états financiers. Ils ont une attente raisonnable, compte tenu du soutien financier qui sera apporté par la société mère ultime, que la Société dispose des ressources adéquates pour poursuivre son activité opérationnelle pendant une période d'au moins douze mois à compter de la date d'approbation de ces états financiers. La société continue donc à adopter le principe de continuité d'exploitation dans l'établissement de ses états financiers.

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice
0

L'entreprise a convenu d'un renouvellement de contrat de location de 9 ans pour son bâtiment à Bruxelles, avec des obligations de location correspondantes totalisant 3.455.701 euros sur les 9,67 années restantes.

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Placements de trésorerie

- Actions
- Créances

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

- Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

- Produits des immobilisations financières
- Produits des actifs circulants
- Autres produits financiers
- Charges des dettes
- Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

- Plus-values réalisées
- Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291	20.015.375	13.586.951
9301		
9311	20.015.375	13.586.951
9321		
9331		
9341		
9351	8.173.219	17.806.110
9361		
9371	8.173.219	17.806.110
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

- Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice
0

En l'absence de critères juridiques qui permettent de répertorier les transactions avec des parties liées effectuées dans les conditions autres que celle du marché, aucune information pouvait être mentionnée.

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	12.935
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS
RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Meta Platforms, Inc.
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
.
Little Falls Drive 251
DE19808 Wilmington
ETATS-UNIS

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

Meta Platforms, Inc.
Little Falls Drive 251
DE19808 Wilmington
ETATS-UNIS

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

Les revenus et dépenses sont attribuées à l'année pendant laquelle le service est rendu. Les revenus proviennent de la fourniture de services d'assistance commerciale, de services de marketing et d'assistance technique fournis aux sociétés du groupe Meta et agissant en tant que revendeur de services publicitaires pour des clients belges désignés. Les coûts sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge.

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice :

Installations, machines et outillage: L - NR 33,00% - 33,00% 0,00% - 0,00%

Matériel de bureau et mobilier: L - NR 20,00% - 20,00% 0,00% - 0,00%

Autres immobilisations corporelles: L - NR 11,11% - 11,11% 0,00% - 0,00%

Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Immobilisations financières:

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Dettes:

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Pillar II
L'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») a introduit des règles modèles du deuxième pilier prévoyant un impôt minimum global de 15 % applicable aux groupes d'entreprises multinationales dont le chiffre d'affaires global est de 750 millions d'euros ou plus. La législation du Pillar II a été promulguée dans la juridiction dans laquelle la Société opère. La Société fait partie du groupe Meta Platforms, Inc., qui entre dans le champ d'application du Pillar II et a adopté la réforme fiscale internationale – Pillar II (amendements à IAS 12, Impôts sur le résultat) lors de sa publication le 23 mai 2023, et a appliqué l'allègement temporaire obligatoire de comptabilisation et de communication d'informations relatives aux actifs et passifs d'impôts différés liés aux impôts du Pillar II.

La Société a effectué une évaluation de son exposition potentielle aux impôts complémentaires du Pillar II sur la base de l'évaluation par le Groupe de son exposition juridictionnelle. Sur la base de cette évaluation, la Société ne s'attend pas à une exposition significative aux impôts complémentaires du Pillar II, ayant satisfait aux critères du régime de protection transitoire CbCR (Transitional CbCR Safe Harbour). Aucun montant n'a été comptabilisé en impôt exigible au titre du Pillar II pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. La Société continuera de réévaluer chaque année son exposition potentielle aux impôts du Pillar II.

Cash pooling
Depuis janvier 2025, la Société participe à un dispositif de cash pooling physique en vertu duquel les soldes excédentaires et déficitaires de la Société sont transférés vers un compte bancaire central d'une autre société du groupe. Ce dispositif permet au groupe d'optimiser la gestion de sa trésorerie

Support technique résilié
Le 31 mars 2025, l'accord de soutien d'ingénierie avec une autre société du groupe Meta a été résilié. Le chiffre d'affaires lié au soutien d'ingénierie représentait 10 % du chiffre d'affaires net total de la Société en 2024.

Présentation comparative
Certains montants des exercices précédents ont été reclassés afin d'assurer la cohérence avec les résultats de l'exercice en cours. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation précédemment publiés.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

FACEBOOK BELGIUM SRL
Boulevard du Régent 35
1000 Bruxelles
RPM Bruxelles 0836.948.464
(la « **Société** »)

**RAPPORT DE GESTION DES ADMINISTRATEURS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux obligations légales et statutaires, nous vous présentons le rapport de gestion des administrateurs de la Société (les « **Administrateurs** ») pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 et soumettons les comptes annuels à votre approbation.

1. Commentaires sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025

Il ressort des comptes annuels que la Société a enregistré pour l'exercice écoulé un bénéfice de 2.494.246,61 EUR par rapport à un bénéfice de 5.183.879,63 EUR pour l'exercice précédent.

Les ventes et les prestations s'élèvent à 103.633.983,83 EUR au 31 décembre 2025, soit une baisse de 5.941.297,48 EUR. Le coût des ventes et des prestations s'élève à 100.359.633,92 EUR au 31 décembre 2025, soit une baisse de 2.310.720,19 EUR.

Analyse de l'évolution de la situation et des activités de la Société :

- Les activités principales de la Société en 2025 étaient de fournir des services d'aide à la vente, de marketing et d'assistance technique en ingénierie au groupe Meta ainsi qu'agir comme revendeur de services de publicité pour des clients belges désignés ;
- Le 31 mars 2025, le contrat d'assistance technique en ingénierie conclu avec une autre société du groupe Meta a été résilié.
- Depuis janvier 2025, la Société participe à un mécanisme de centralisation physique de trésorerie (« *physical cash pooling* »), dans le cadre duquel les soldes excédentaires ou déficitaires de la Société sont transférés vers un compte bancaire central détenu par une autre société du groupe. Ce mécanisme permet au groupe d'optimiser la gestion de ses liquidités.
- Fin 2025, la Société comptait 18 employés.

Informations additionnelles :

FACEBOOK BELGIUM SRL
Boulevard du Régent 35
1000 Bruxelles
RPM Bruxelles 0836.948.464
(la « **Société** »)

- Le montant des valeurs disponibles de la Société s'élevait à 0 EUR à la fin de l'exercice 2025. Au cours de l'exercice 2025, la Société a commencé à participer à un mécanisme de centralisation de trésorerie (*cashpooling*) intragroupe. Dans ce cadre, les liquidités précédemment détenues auprès d'établissements bancaires externes ont été transférées vers le compte centralisateur de trésorerie intragroupe. En conséquence, les montants qui étaient auparavant détenus sur des comptes bancaires externes et comptabilisés au poste « Valeurs disponibles » sont désormais placés auprès d'une partie liée et comptabilisés au poste « Autres créances ».
- Les actifs et passifs circulants sont liés aux opérations courantes.

2. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée sont limités du fait des accords en place avec des sociétés du groupe. Ces accords pourraient toutefois être affectés par :

- l'engagement accru des utilisateurs envers d'autres produits ou services concurrents, l'incapacité à introduire de nouvelles fonctionnalités, de nouveaux produits ou services suscitant l'intérêt des utilisateurs, ou encore le fait que les nouveaux produits ou services introduits, ou les modifications apportées aux produits et services existants, ne soient pas accueillis favorablement ;
- l'incidence des conditions macroéconomiques et géopolitiques, que ce soit dans le secteur de la publicité en général, parmi certains types d'annonceurs ou dans certaines zones géographiques particulières.

3. Continuité

Les Administrateurs ont évalué les conditions et les événements pertinents qui sont connus et peuvent raisonnablement être connus à la date d'approbation des comptes annuels. Les Administrateurs s'attendent raisonnablement à ce que la Société dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses son existence opérationnelle pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date d'approbation des présents comptes annuels. La Société continue donc d'adopter le principe de continuité d'exploitation dans la préparation de ses comptes annuels.

4. Affectation du résultat

L'exercice écoulé s'est clôturé avec un bénéfice de 2.494.246,61 EUR. Les Administrateurs proposent à l'assemblée générale des actionnaires d'affecter ce bénéfice comme suit :

- | | |
|--|-------------------|
| ● Bénéfice de l'exercice | 2.494.246,61 EUR |
| ● Bénéfice reporté de l'exercice précédent | 19.589.119,91 EUR |

FACEBOOK BELGIUM SRL
Boulevard du Régent 35
1000 Bruxelles
RPM Bruxelles 0836.948.464
(la « **Société** »)

- Bénéfice à reporter

22.083.366,52 EUR

5. Événements importants depuis la clôture

Les comptes annuels ont été préparés sur la base des conditions existant au 31 décembre 2025 et tiennent compte de tout événement pertinent survenu après cette date et qui confirmeraient une situation ou des conditions qui existaient à la fin de la période de référence.

Les événements importants suivants, survenus après la clôture de l'exercice, ne reflètent pas une situation ni des conditions existant à la date de clôture et n'ont donc pas été pris en compte dans les comptes annuels :

- Néant.

6. Circonstances susceptibles d'influencer sensiblement le développement de la Société

Les Administrateurs confirment qu'aucune circonstance susceptible d'influencer sensiblement le développement de la Société ne s'est produite au cours de l'exercice.

7. Recherche et développement

Les Administrateurs indiquent que des activités de recherche et développement suivantes ont été exercées au cours de l'exercice écoulé : la fourniture d'une assistance technique en ingénierie au profit du groupe Meta. Le 31 mars 2025, le contrat d'assistance technique en ingénierie conclu avec une autre société du groupe Meta a été résilié.

8. Rachat d'actions propres

Les Administrateurs mentionnent que ni la Société, ni une filiale directe, n'a acquis d'actions ou de certificats de la Société.

9. Intérêts opposés des Administrateurs

Les Administrateurs signalent qu'aucune décision n'a été prise et aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 5:76 et suivants du Code des sociétés et des associations.

10. Décharge des Administrateurs et du commissaire

Conformément à la loi et aux statuts, les Administrateurs vous demandent de leur donner décharge ainsi qu'au commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2025.

11. Succursales

FACEBOOK BELGIUM SRL
Boulevard du Régent 35
1000 Bruxelles
RPM Bruxelles 0836.948.464
(la « **Société** »)

La Société ne possède pas de succursales.

12. Utilisation d'instruments financiers

Les Administrateurs confirment que la Société n'a pas utilisé d'instruments financiers qui sont pertinents pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits.

Conformément aux dispositions légales en la matière, le présent rapport sera déposé au siège de la Société où il pourra être consulté.

Signé le 25 juin 2026,



Sinead Grainne Field
Administrateur



Adam O'Reilly
Administrateur

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Facebook Belgium SRL pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Annuels de la société Facebook Belgium SRL (« la Société »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 15 juin 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 15 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Facebook Belgium SRL, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 39.185.857 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 2.494.247.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's")) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l' International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la

section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations

importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fausse ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et des associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et des associations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Les comptes annuels et le rapport de gestion ne nous ont pas été soumis dans les délais prévus à l'article 3:74 du Code des sociétés et des associations. En conséquence, les délais relatifs à la mise à disposition du rapport du commissaire à l'assemblée générale tels que prévus par le Code des sociétés et des associations n'ont pas été respectés.

- Nous n'avons pas connaissance d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Diegem, le 25 juin 2026

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par



Thomas Meurice*
Partner
* Agissant au nom d'une SRL

26TM0141

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

2000

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	22	13,4	8,6
Temps partiel	1002	0,1	0,1	0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	22,1	13,5	8,6
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	34.244	21.448	12.796
Temps partiel	1012	124	124	0
Total	1013	34.368	21.572	12.796
Frais de personnel				
Temps plein	1021	9.007.196	6.619.546	2.387.650
Temps partiel	1022	2.597	2.597	
Total	1023	9.009.793	6.622.143	2.387.650
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	41,4	29	12,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	67.899	48.211	19.688
Frais de personnel	1023	12.041.959	8.762.835	3.279.124
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0	0	0

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	18	0	18
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	18	0	18
Contrat à durée déterminée	111	0	0	0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0
Contrat de remplacement	113	0	0	0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	10	0	10
de niveau primaire	1200	0	0	0
de niveau secondaire	1201	1	0	1
de niveau supérieur non universitaire	1202	0	0	0
de niveau universitaire	1203	9	0	9
Femmes	121	8	0	8
de niveau primaire	1210	0	0	0
de niveau secondaire	1211	5	0	5
de niveau supérieur non universitaire	1212	0	0	0
de niveau universitaire	1213	3	0	3
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	0	0	0
Employés	134	18	0	18
Ouvriers	132	0	0	0
Autres	133	0	0	0

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	4	0	4
210	4	0	4
211	0		0
212	0	0	0
213	0	0	0

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
 - Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prster des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	25	0	25
310	25	0	25
311	0		0
312	0	0	0
313	0	0	0
340	0	0	0
341	0	0	0
342	8	0	8
343	17	0	17
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour la société
 - dont coût brut directement lié aux formations
 - dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 - dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	